INRAO

> Projet Multi-barrières

Vers une gestion intégrée du risque pathogène pour la reuse

Rémi Lombard Latune, Alice-Rose THOMAS, UR REVERSAAL, Lyon

Doctorante: Alice-Rose THOMAS

Directeur de thèse : Pascal MOLLE (REVERSAAL – INRAE)

Co-encadrants: Rémi LOMBARD-LATUNE (REVERSAAL – INRAE),

Rémi DECLERCQ (Ecofilae), Emeline HASSENFORDER (G-Eau, CIRAD),

Géraldine ABRAMI (G-Eau, INRAE)

Début de thèse : Octobre 2021







Contexte

- Assise de l'Eau (2019), engagement de l'Etat à « tripler d'ici 2025 le recours aux eaux non conventionnelles »
- Règlement Européen (2020/741) « exigences minimales applicables à la réutilisation de l'eau usée traitée en agriculture »



Comparaison des exigences de qualité Fr/EU

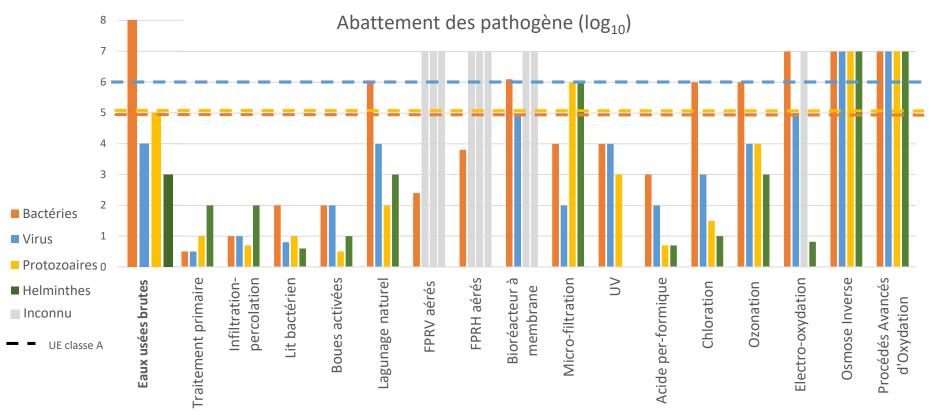
Paramètres	A (EU)	B (EU)	A (Fr)	C (EU)	B (Fr)	D (EU)	C (Fr)	D (Fr)
MES (mg/L)	≤ 10	Min. A	< 15	Min. A	Min. A	Min. A	Min. A	Min. A
DCO (mg/L)	-	-	< 60	-	Min. A	-	Min.	Α
DBO ₅ (mg/L)	≤ 10	Min. A	-	Min. A	-	Min. A	-	-
Turbidité (NTU)	≤5	-	-	-	-	-	-	-
E. coli (UFC/100 mL)	≤ 10 + ≥ 5 log	≤ 100	≤ 250	≤ 1 000	≤ 10 000	≤ 10 000	≤ 100 000	-
Enterocoques fécaux (abattement en log)	-	-	≥ 4	-	≥3	-	≥ 2	≥ 2
Phages ARN F-specifiques (abattement en log)	≥ 6	-	≥ 4	-	≥3	-	≥ 2	≥ 2
Spores bact. anaérobies sulfito-reductrices (abattement en log)	≥ 5	-	≥ 4	-	≥ 3	-	≥ 2	≥ 2
Legionella spp (UFC/1L)	< 1000	< 1000	-	< 1000	-	< 1000	-	-
Œufs d'Helminthes	< 1/L	< 1/L	-	< 1/L	-	< 1/L	-	-

Min. A: minimum de l'arrêté du 21 juillet 2015

Eau de baignade (directive européenne 15/02/2006) : eaux douces < 900 E.coli (CFU/100mL) eaux de mer < 500 E.coli (CFU/100mL)



Comparaison des performances des principaux procédés de traitement sur les pathogènes



Sources: Asano et al., 1998; Boutin et al., 2008; Causserand et al., 2017; Cedat, 2016; Cheng et al., 2020; Collivignarelli et al., 2017; David-Colley et al., 2005; Ferro et al., 2015; Gomes et al., 2019; Hang et al., 2016; Jeong et al., 2009; Lazarova et al., 1998; Marti et al., 2011; Mailler et al., 2020; Maïga et al., 2009, Mouchet et al., 2000; Nahim Granados et al., 2020; Nivala et al., 2019; Ragazzo et al., 2013; Rodiguez-Chueca et al., 2015; Talekar et al., 2018; Yang Yang et al., 2019



Contexte

- Assise de l'Eau (2019), engagement de l'Etat à « tripler d'ici 2025 le recours aux eaux non conventionnelles »
- Règlement Européen (2020/741) « exigences minimales applicables à la réutilisation de l'eau usée traitée en agriculture »
- Exigences de qualité des eaux nettement plus élevées que dans la réglementation Française (arrêté 2 août 2010)
- Introduction de la notion de « barrières » :

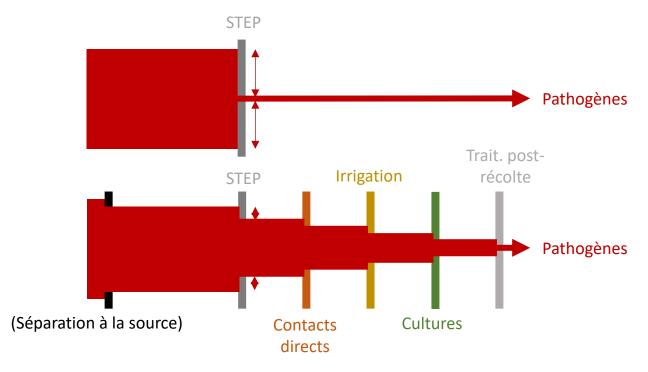
Annexe I - section 2 du règlement européen :

"Les cultures relevant d'une catégorie donnée sont irriguées avec de l'eau de récupération de la classe minimale de qualité de l'eau de récupération correspondante indiquée au tableau 1, à moins que des barrières supplémentaires appropriées prévues (...)norme ISO 16075-2 (...), ne soient utilisées qui permettent de satisfaire aux exigences de qualité indiquées. "



Contexte

Approche par barrières (OMS, 2006; norme ISO 16075-2)



Guidelines règlement UE (juillet 2022) Nouvel arrêté Français (2022-2023 ?) en remplacement de l'arrêté 2010 revu en 2014



Tableau 2 — Types suggérés et équivalents barrières attribués (adaptation des directives de l'OMS 2006[2] et de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis 2012[3])

Type de barrière	Type de barrière Application		Nombre de bar- rières
	Irrigation des cultures vivrières		
	Irrigation de cultures basses par goutte-à- goutte, par exemple à au moins 25 cm au- dessus du sol	2	1
Irrigation par goutte-à-goutte	Irrigation de cultures hautes par goutte-à- goutte, par exemple à au moins 50 cm au- dessus du sol	4	2
	Irrigation souterraine par goutte-à-goutte, lorsque l'eau ne remonte pas à la surface du sol par capillarité	6	3
Irrigation par aspersion et	Irrigation de cultures basses par arroseurs et micro-arroseurs, par exemple à au moins 25 cm du jet d'eau	2	1
arrosage	Irrigation d'arbres fruitiers par arroseurs et micro-arroseurs, par exemple à au moins 50 cm du jet d'eau	4	2
Désinfection additionnelle	Légère désinfection	2	1
dans le champ	Désinfection poussée	4	2
Bâche résistante aux UV	Dans le cadre de l'irrigation par goutte-		1
Inactivation naturelle des agents pathogènes	Inactivation naturelle favorisée par l'arrêt ou l'interruption de l'irrigation avant la récolte	0,5 à 2 par jour ^a	1 à 2ª
Lavage des produits avant leur vente aux consomma- teurs	Lavage des salades, des légumes et des fruits à l'eau potable	1	1
Désinfection des produits avant leur vente aux consom- mateurs Lavage des salades, des légumes et des fruits avec une solution légèrement désinfectante et rinçage à l'eau potable		2	1
Pelage des produits	Pelage des fruits et des légumes à racines	2	1
Cuisson des produits	Immersion dans de l'eau bouillante ou cuis- son à haute température jusqu'à ce que le produit soit cuit	6 à 7	3
Ir	rigation des cultures fourragères et de seme	ences	
Contrôle de l'accès	Restriction de l'accès au champ irrigué pen- dant les 24 h qui suivent l'irrigation au mini- mum, par exemple, accès des animaux aux pâturages ou accès des ouvriers au champ	0,5 à 2	1
	Restriction de l'accès au champ irrigué pen- dant au moins cinq jours après l'irrigation	2 à 4	2
Céchage au soleil des cultures séchées au soleil et récoltées avant leur consommation		2 à 4	2
	Irrigation des jardins publics		
Irrigation de nuit, lorsque le public n'a pas accès aux parcs, terrains de sport et jardins irrigués		0,5 à 1	1
Contrôle de l'irrigation par aspersion	Irrigation par aspersion en respectant des distances supérieures à 70 m par rapport aux zones résidentielles ou lieux accessibles au public	1	1
	1-		-

AFNOR

NF ISO 16075-2

Risque = Danger x Exposition



NOTE La désinfection des EUT ou leur filtration sur des membranes filtrantes appropriées, telles que les membranes MF, UF ou NF, détruit ou élimine les agents pathogènes.

a Selon les cultures et les conditions météorologiques.

Multi-barrières

- Quelle est l'efficacité des différentes barrières ?
- Comment organiser le transfert de responsabilités associées au transfert de la gestion du risque sur les différents maillons de la filière reuse ?
- Dans quel mesure la mobilisation de l'approche multi-barrières a un impact plus faible sur l'équilibre économique et le bilan environnemental des projets de reuse ?



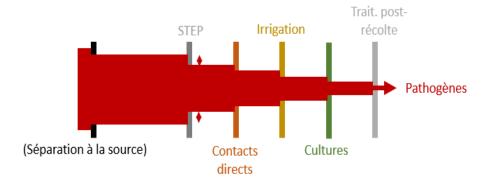
Axe 1 : Etat de l'art sur les différentes barrières

- Mobilisation du réseau reuse d'INRAE
- 2 stages co-encadrés avec le réseau :
- étude bibliographique sur les mécanismes de transfert des microorganismes pathogènes dans les végétaux et leurs devenir (choix des cultures, traitements post-récoltes)
- étude bibliographique sur les sur les mécanismes de transfert des microorganismes pathogènes dans les matrices eau, sol et air et sur les modes de prévention à associer (irrigation, protection du personnel agricole et des riverains)
- Modalité de mise en œuvre, efficacité sanitaires des barrières (4 types de pathogènes)
- Proposer d'autres barrières, et des barrières pour d'autres usages nonagricoles?

	Nom Prénom	Département	Unité de Recherche	Équipe	Contribution au projet (disciplines, compétences mobilisées)
	MOLLE Pascal	TRANSFORM	REVERSAAL		Génie des procédés
	HARMAND Jérome	AGROECOSYS TEM	LBE	SAMI	Technologie de traitement, modélisation, contrôle des systèmes
	AIT MOUHEB Nassim	AQUA	G-EAU	OPTIMIS TE	Génie des procédés, Système d'irrigation
	PIVETEAU Pascal	TRANSFORM	OPAALE	SAFIR	Transfert pathogènes des produits résiduaires organiques vers les cultures
١	WERY Nathalie	MICA	LBE	DIIEM	Mécanismes de transfert des pathogènes (microbiologiste)
c	ARLIN Frédéric	TRANSFORM	SQPOV	SporAli m	Traitement post-récole / Transformation agro- allimentaire
	COURAULT Dominique	AGROECOSYS TEM	EMMAH	DISCOVE	Transfert des pathogènes au champ



Barrières



Catégorisation

Catégorie	Index	Définition	Exemples
QUALITE DE L'EAU	Q	Procédés impactant sur la qualité de l'eau de réutilisation	Contrôle des EB, procédés de traitement, amélioration de la qualité sur site,
EQUIPEMENTS	E	Matériels professionnels, en lien avec l'activité	Stockage, distribution, irrigation, récolte, EPI
PRATIQUES (CULTURALES ET D'EPANDAGE)	С	Techniques de cultures, agricoles, d'épandage des eaux	Choix des cultures, calendrier d'irrigation, calendrier de récolte, préparation des cultures
PROTECTION DU PERIMETRE	Р	Techniques, équipements permettant une protection des zones périphériques	Signalisation du réseau, du périmètre, distance vis-à-vis de l'Epot, contrôle de l'accès
SYSTEME	А	Mesures complémentaires	Formation, sensibilisation, suivi médical, coordination

>

Mesures de protection

Catégorie			
QUALITE DE L'EAU			

Q.1	Contrôle des eaux usées entrant dans le système de réutilisation
Q.1.1	Séparation à la source
Q.1.2	Protection des sources d'eaux urbaines résiduaires
Q.1.3	Interdiction de réutiliser les eaux brutes (obliger un traitement)
Q.2	Mise en place d'un (de) précédé(s) de traitement collectif des eaux usées brutes
Q.2.1	Mise en place d'un procédé de pré-traitement et d'un procédé de traitement primaire
Q.2.2	Mise en place d'un procédé de traitement secondaire
Q.3	Mise en place d'un (de) procédé(s) de traitement supplémentaire (tertiaire) des eaux usées traitées
Q.3	Amélioration de la qualité de l'eau de réutilisation à la parcelle
Q.4.1	Dilution de l'eau utilisée
Q.4.2	Mise en place d'un traitement à la parcelle
Q.4.3	Désinfection additionnelle des eaux traitées (au champ)
Q.5	Mise en place d'un (de) procédé(s) de traitement non-collectif

Choix des technologies de traitement

- Littérature
- Terrain (données Ecofilae) + experts
- Données enquêtes Margot

Secondaire	BA
Secondaire	FPR
Secondaire	Lagunes
Secondaire	BRM
Filtration / Désinfection	Sable ou microfiltration
Filtration / Désinfection	Membrane : UF
Filtration / Désinfection	Membrane : Nano
Filtration / Désinfection	OI
Filtration / Désinfection	UV
Filtration / Désinfection	Eox
Filtration / Désinfection	Chloration
Filtration / Désinfection	Lagune maturation
Autres	Ozonation
Autres	Charbon actif

Choix des technologies?



> Mesures de protection

Catégorie	
EQUIPEMENTS	

Technologie de traitement?

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est obligatoire dans toutes les entreprises dès l'embauche du 1er salarié. L'employeur consigne dans ce document le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés

E.1		Assurer la présence d'un système de collecte géré en toute sécurité				
E.2		Mise en place et/ou gestion d'un système de stockage des eaux de réutilisation				
E.3		Gestion du système de distribution des eaux réutilisées				
	E.3.1	Gestion du matériel de distribution				
	E.3.2	Mise en place et gestion d'un réseau de distribution				
E.4		Gestion des techniques d'irrigation et du matériel				
	E.4.1	Gestion de l'irrigation ouverte (gravitaire)				
	E.4.1.1	,				
	E.4.1.2	Gestion de l'irrigation par submersion				
	E.4.1.3	Mise en place d'une irrigation par sillon, à la raie				
	E.4.2	Mise en place d'une système d'irrigation fermé - aspersion et microaspersion				
	E.4.2.1	Gestion de l'irrigation par aspersion				
	E.4.2.2	Mise en place d'un système de micro-aspersion				
-		Cultures basses à 25cm ou + depuis le jet d'eau				
-		Cultures hautes à 50cm ou + depuis le jet d'eau				
	E.4.3	Mise en place d'une système d'irrigation fermé et localisé - goutte à goutte				
	E.4.3.1	De surface				
		De surface - Cultures basses à 25cm ou + au dessus du sol				
		De surface - Cultures hautes à 50cm ou + au dessus du sol				
	E.4.3.2	Goutte à goutte soutterain où l'eau ne remonte pas à la surface par action capillaire				
E.5		Mise en place d'une bâche de séparation résistante aux rayons solaires				
E.6		Gestion du matériel et des techniques d'entretien et de récolte des cultures				
	E.6.1	Gestion du matériel agricole d'entretien et de récolte manuels				
	E.6.2	Utilisation de matériels mécaniques pour l'entretien et/ou la récolte des cultures				
E.7		Port d'EPI				
E.8		Accès à des installations d'eau potable sur site				



Mesures de protection

Catánonia	C.1	Choix des cultures
Catégorie	C.1.1	Choix de cultures non alimentaire (industr, énergéti, semencière)
PRATIQUES	C.1.2	Choix de cultures non alimentaire destinée à la consomamtion animale (fourrages, pâturages)
(CULTURALES ET D'EPANDAGE)	C.1.3	Choix de cultures non alimentaire destinée à l'utilisation humaine (cultures ornementales, gazons, pelouses)
בייייייייייייייייייייייייייייייייייייי	C.1.4	Choix de cultures alimentaires à cuisson obligatoire / transfo (pommes de terre)
	C.1.5	Choix de cultures alimentaires à pelage obligatoire (peau ou coque)
	C.1.6	Choix de cultures alimentaires cultivées en surface dont la partie comestible pousse sans contact avec le sol
	C.1.7	Choix de cultures alimentaires avec séchage obligatoire
	C.2	Contrôle de l'épandage, de la récolte et calendrier dl'irrigation
	C.2.1	Contrôle de l'irrigation par aspersion
/	-	Arrêt de l'irrigation en cas de fort vent
léglementation fr	-	Spray drift contrôle (microsprinklers, anemometer systems, inward throwing sprinklers etc)
	C.2.2	Irrigation nocturne (lorsque le public n'a pas accès aux chemin et aux parcelles irriguées)
	C.2.3	Interdiction de récolter des produits humides ou tombés à terre
	C.3	Préparation des récoltes avant distribution et/ou vente Transformation des récoltes avant distribution
	C.3.1 C.3.2	Cuisson des récoltes avant distribution
	_	
aquet hygiène, nouvelle	C.3.3	Lavage des récoltes avant distribution
ntation européenne, tous les de la chaîne alimentaire		3.3.1 Lavage à l'eau potable
eurs, transformateurs, etc.) doivent	[C.	3.3.2 Lavage avec une solution désinfectante et rinçage à l'eau potable
er qu'ils ont mis en place des		Faiblement concentrée
de maîtrise adaptées pour	0.24	Fortement concentrée
les objectifs définis par le Paquet	C.3.4	Pelage ou éplucage des récoltes avant distribution (feuilles extérieures, peau)
	C.3.5	Séchage des récoltes avant distribution ou consommation animale
		Stockage des récoltes avant distribution
	0.4	Séchage des plantes fourragères et autres cultures au soleil et récoltées avant consommation
cation du	C.4	Préparation des produits avant consommation
ommateur	C.4.1	Cuisson des produits avant consommation
INDAG	C.4.2	Lavage des produits avant consommation
INRAE		4.2.1 Lavage à l'eau potable
	C.	4.2.2 Lavage avec une solution désinfectante et rinçage à l'eau potable
Multi-barrières	C.4.3	Pelage ou éplucage des produits avant consommation (feuilles, peau)

Pelage ou éplucage des produits avant consommation (feuilles, peau)

> Mesures de protection

Catégorie

PROTECTION DU PERIMETRE

P.1 Signalisation du réseau de distribution et du périmètre irrigué

P.2 Mise en place d'une distance vis-à-vis du réseau d'eau potable

P.3 Contrôle de l'accès au périmètre irrigué

P.3.1 En permanence (cloture)

Mise en place?

P.3.2 Pendant irrigation

P.3.3 Pendant l'irrigation et après (dépérissement)

Réglementation fr

P.4 Mise en place d'une zone tampon

P.5 Mise en place d'écrans de protection

Catégorie SYSTEME A.1 Sensibilisation des professionnels aux risques et formation aux bonnes pratiques

A.2 Suivi médical des professionnels

A.3 Communication entre les acteurs

A.4 Sensibilisation des non-professionnels aux risques et aux bonnes pratiques

A.5 Suivi médical des consommateurs

MSA → Visite d'Information et de Prévention (VIP)

Mise en place?



Multi-barrières Séminaire réseau Reuse 17/10/22

> Mesures de protection

Caractéristiques

- Recherches biblio
- Données terrain
- Synthèse sur procédés de traitement S.Guillaume

Indicateur?
Pertinent/ possible pour toutes les mesures?
Données?

	CODIFICATION	NOM		
OADA OTEDIOTIONEO	Description technique	Fonctionnement		
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	Facteur influençant le fonctionnement	Par quoi la barrière peut être influencée		
TEOTHIQUEO	Entretien			
CARACTERISTIQUES	Capex	Coûts d'investissement		
ECONOMIQUES	Opex	Coûts d'exploitation		
CADACTEDICTIONES	Objectif de la mesure	Prévention ou réduction de l'exposition		
CARACTERISTIQUES SANITAIRES	Personne ciblée	Personne dont le risque sera réduit par la mesure		
OANTAIRES	Impact sanitaire	Abattement permis en log		
	Partie responsable	Personne en charge du bon fonctionnement		
	Maillon	Maillon où la barrière peut potentiellement être mise en place		
	Défaillance(s) possible(s)			
CARACTERISTIQUES DE GESTION	Combinaison obligatoire	Autre barrière devant être ajoutée obligatoirement avant / après		
	Combinaison possible	Combinaison avec une autre barrière pour augmenter abattement		
	Combinaison impossible	Mesures de protection non réalisables en aval de la mesure		
CRITERES DE CHOIX	Avantages			
ONTERES DE CHOIX	Inconvénients			



Impact environnemental?

Combinaison ?
Construction des scénarios ?

Axe 2 : Développement d'une démarche d'accompagnement à la mise en place des barrières

- Doctorat, partenariat REVERSAAL (P Molle, R Lombard-Latune) / G-Eau (G Abrami, E Hassenforder)
- Définir redéfinir les filières de reuse avec les acteurs
- Répartir les rôles et responsabilités entre les acteurs
- Démarche co-construite avec les acteurs sur différents territoires d'étude

La modélisation d'accompagnement

- Démarche développée depuis fin 90, par des chercheurs provenant de disciplines différentes travaillant sur des questions de gestion environnementale
- Processus ... visant à expliciter les connaissances qu'ont les acteurs de leur situation (= système complexe) et à améliorer les prises de décision collectives
- Co-construction par les acteurs d'une représentation partagée de la situation (=modèle)
- Modèle utilisé comme support pour explorer des solutions (simulation)
- Application à l'assainissement : planification concertée de l'assainissement (Lombard-Latune, 2019)



Modélisation participative

- Construction d'un modèle ?
 - 1 Modélisation participative

Construction et test du modèle

- 2 Simulation exploratoire
- 3 Stratégie collective

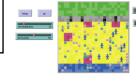
- Identifier la question clé initiale partagée = problématique commune
- Construire une représentation partagée de la question : le schéma conceptuel

ARDI

Acteurs – Ressources – Dynamiques – Interactions



Jeu de plateau



Modèle informatisé

- Explorer et tester différentes options puis construction de différents scénarios de gestion du risque pathogènes et voir leurs conséquences sur le modèle (économique, sanitaire et environnemental)
- Mise en discussion collective des scénarios produits et choix d'un scénario « idéal » à intégrer au plan de gestion des risques

→ Trois typologies de terrain, complexité croissante



Montée en généricité

Mise en Nouveau projet, Nouveau projet, 3 typologies conformité, reuse reuse agricole reuse urbaine agricole de projets Modèle INRAO Modèle Modèle Multi-barrières **générique** Séminaire réseau Reuse 17/10/22 générique générique

Modélisation participative

TYPOLOGIE 1 - Application sur le projet de REUT de l'ASA Limagne Noire (Clermont-Ferrand)

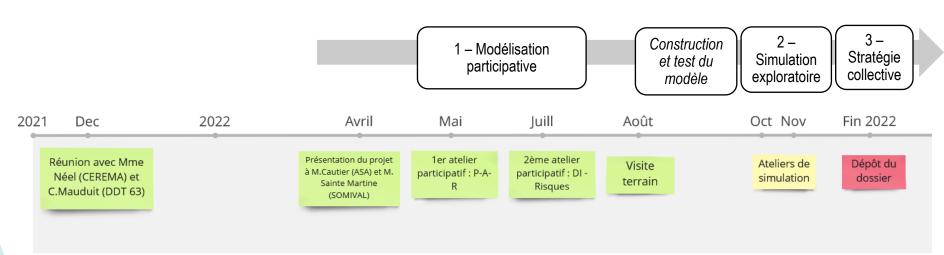
Utilisation des ERU de Clermont-Ferrand pour irrigation agricole (55 exploitations, 1050ha équipé)

Pourquoi ce terrain ?

Un projet emblématique de la REUT en France (depuis les années 90) Projet très étudié = beaucoup de données

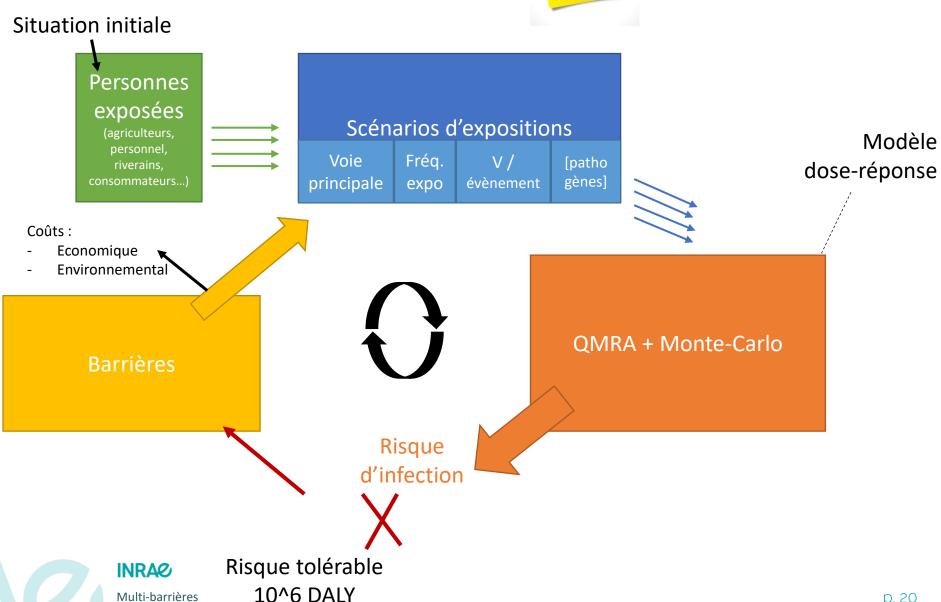
Objectif:

Pertinence de l'approche pour les acteurs opérationnels Identification des variables clés



Modèle (en construction)





Multi-barrières

> Axe 3 : évaluation de la démarche et de ses impacts

Evaluations à 2 niveaux :

- Démarche en elle-même
 - Ses modalités (format, nb d'ateliers, durée, ...) comme dans ses productions scénarios, changements, structuration des acteurs ...)
 - Méthode de suivi-évaluation ComMod (Hassenforder et al, 2020)
- Comparaison des scénarios multi-barrières / conventionnels
 - Dimension économique (ACB ?). Partenariat ?
 - Dimension environnementale. Partenariat?
- Aperçut des conséquence de la mise en conformité avec le règlement européen (Atelier Technique Reuse EPNAC)



Merci pour votre attention!

<u>remi.lombard-latune@inrae.fr</u> <u>alice-rose.thomas@inrae.fr</u>



> Différentes approches d'évaluation et de gestion du risque

	OMS (1973)	OMS (1989)		9)	OMS (2006)
Approche	Approche microbiologique	Approche épidémiologique		ologique	Approche multi-barrières
Risque	Potentiel	Effect	if ou attrib	uable	Tolérable
Objectif	Elimination totale des pathogènes	Adapter la qualité selon les usages, dose-réponse			Le risque d'infection dû à la dose exposée ne doit pas dépasser le risque tolerable d'infection correspondant à 10-6 DALY (QMRA)
Classes	1 seule	Α	В	С	-
Standard de qualité	<100 UFC (100mL)	<=1 000 (Colif) <= 1 (Nem)	- <=1 (Nem)	<u>-</u>	-
Barrières	Traitement	cultur d'irriga	Traitement + restriction sur les cultures + méthodes d'irrigation + limitation exposition (EPI)		Traitement + restriction sur les cultures + méthodes d'irrigation + limitation exposition (distance) + traitements post récolte + formation + suivi médical
Restrictions sur l'irrigation	Non	Oui selon la qualité microbiologique atteinte			Possible (si choix comme mesure de protection)
Gestion du risque	Station de traitement	Station de traitement + champs		t + champs	Tout au long de la filière
NRA@Limites	Technologies de traitement	Technolo	ogies de tr	aitement	Partage des responsabilités, défaillances possibles

